

## Nouvelle observation de *Sotalia* (Cétacé, Delphinidé) sur les côtes du Sénégal

par J. CADENAT et F. PARAISO.

Le 29 juin 1956, l'un de nous <sup>(1)</sup> a pu observer un nouvel exemplaire de *Sotalia* qui malgré quelques légères différences dues au sexe et à l'âge peut être considéré comme *Sotalia teuszii* KÜKENTHAL décrit du Cameroun et dont l'aspect extérieur était resté si longtemps inconnu.

Les photos que nous publions donnent une excellente idée de la forme particulière de cet animal.

L'individu observé a été pris à Joal dans des filets à Requins. Il s'agissait d'un mâle adulte de dimensions très sensiblement supérieures à celles de l'individu femelle observé le 10 août 1955 dont les caractéristiques ont été données dans ce même *Bulletin* <sup>(2)</sup>.

♀ 10-VIII-55    ♂ 29-VI-56

Longueur totale. . . . .	191 cm	248 cm
Poids. . . . .	77 kg	166 kg

Un point important qui n'avait pu être vérifié sur l'individu pris le 10 août 1955 a pu être noté le 29 juin 1956. Ils'agit du régime alimentaire. L'estomac de l'individu mâle capturé à cette date ne contenait que des débris de Poissons divers, parmi lesquels un spécimen de *Pristipoma jubelini* était parfaitement identifiable.

Il semble donc, soit que les observations de KÜKENTHAL (qui avaient fait penser à l'existence d'une espèce de Delphinidé herbivore) aient été faites sur un individu ayant absorbé accidentellement ou comme complément de régime, quelques feuilles et plantules de Palétuviers ainsi que d'autres éléments végétaux,

(1) M. F. PARAISO.

(2) J. CADENAT : Sur un Delphinidé encore mal connu de la côte occidentale d'Afrique : *Sotalia teuszii* KÜKENTHAL 1892 (*Bull. IFAN*, tome XVIII, 1956, fasc. 2, p. 555-566, 5 fig.).

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 32090, ex 1

Cote : B

soit que malgré les apparences (parfaite similitude des crânes des

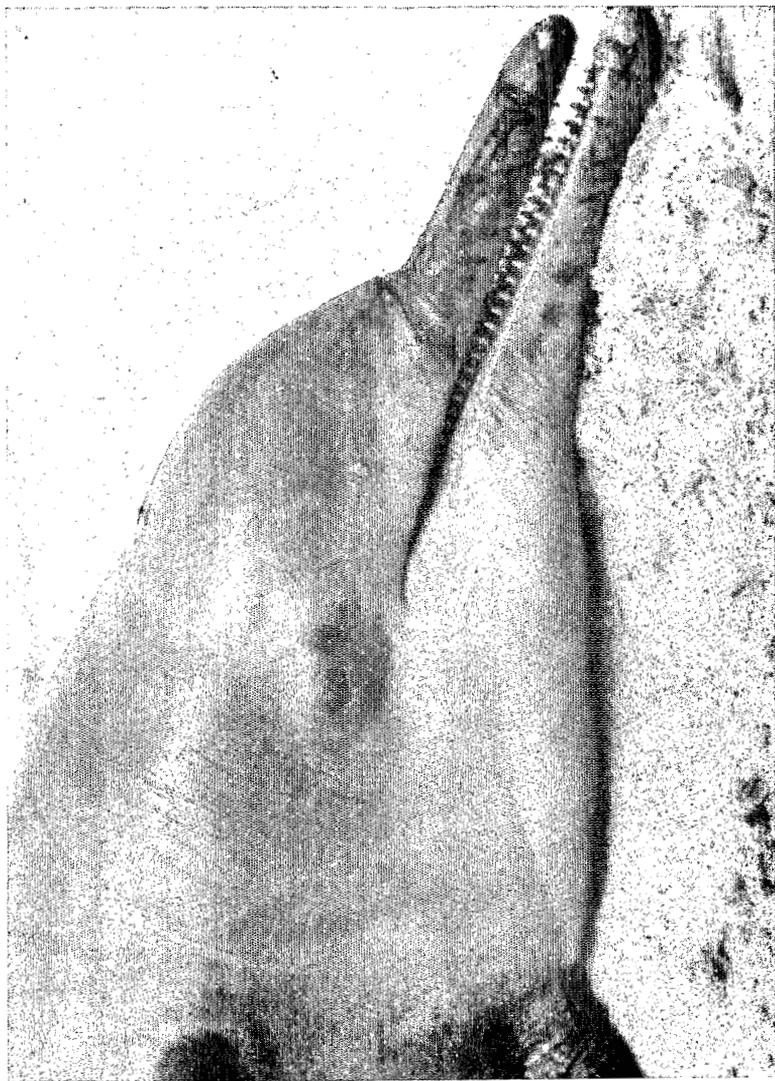


FIG. 1. — *Sotalia teuszii* KÜKENTHAL ? mâle 2,48 m, tête vue de profil (Cliché F. Paraiso).

individus sénégalais et du crâne du type du Cameroun <sup>(1)</sup>) il existe plusieurs espèces de *Sotalia* sur la côte occidentale d'Afrique.

(1) Voir F. C. FRASER : A specimen of *Sotalia teuszii* KÜKENTHAL from the Coast of Senegal, *Journ. Mammalogy*, vol. 30, n° 3, août 1949, p. 274-276, 2 planches.

Le trop petit nombre d'observations faites jusqu'ici ne permet pas de prendre de position définitive sur cette question, et il serait très souhaitable que quelques autres individus entiers puissent être observés sur divers points de la côte en particulier au Cameroun pour préciser d'une part le régime alimentaire de ces animaux, d'autre part leur aspect extérieur général en notant plus spécialement la présence ou l'absence de prolongements tubulaires aux narines et la forme et les dimensions de l'aileron dorsal.

CARACTÈRES EXTERNES PARTICULIERS DE L'INDIVIDU PRIS A JOAL  
LE 29 JUIN 1956.

Mâle, d'aspect assez massif (166 kg pour une longueur totale de 248 cm) ; battoirs courts et arrondis ; tête à bec étroit, peu élevé

	FEMELLE		MALE	
	Joal 10-8-55		Joal 29-6-56	
	mm.	%	mm.	%
Longueur totale .....	1 910	100	2 480	100
Du milieu de la base de l'aileron dorsal au milieu de la queue.....	1 070	55,49	1 300	52,41
Longueur du bec (mesurée sur ligne médiane)..	130	6,54	170	6,85
Du bout du museau au bord antérieur de l'évent (entre perpendiculaires).....	260	13,87	370	14,87
Du milieu de l'ouverture génitale au milieu de l'anus .....	300	15,70	80	3,22
Longueur de l'un des battoirs. ....	280	14,65	360	14,51
Du bout du museau à l'origine des battoirs .....			555	22,33
Hauteur verticale de l'aileron dorsal .....	170	8,90	210	8,46
Longueur de la base de cet aileron. ....	500	26,17	800	32,25
Hauteur du pédoncule caudal en avant de l'insertion de la queue.....	150	7,85	165	6,65
Largeur maximum de la queue. ....	475	24,86	585	23,59
Profondeur de l'échancrure de la queue.....	40	2,09	44	1,77
Longueur de la fente buccale.....	260	13,61	300	12,09
De l'extrémité du bec au bord antérieur de l'œil.	300	15,70	345	13,91
Largeur du bec à la base (par dessus). ....			63	2,54
Hauteur du bec à la base (bouche serrée).....			75	3,02
Diamètre du globe oculaire .....			30	

Dents :  $\frac{29 - 29}{28 - 28}$

et assez long, bien délimité bien qu'il n'existe pas de sillon basal <sup>(1)</sup>; narines au centre d'une légère dépression (nettement apparente en vue de profil), sans aucun prolongement tubulaire ou de quelque autre forme; aileron dorsal peu élevé, à base très longue (près du tiers de la longueur totale: 32 %), donnant à l'animal une silhouette très caractéristique.

Couleur: dos, flancs, tête et ailerons gris ardoise présentant par endroit un fin semis de très petites taches irrégulières d'un gris à peine plus clair — partie ventrale gris clair; les deux teintes assez nettement délimitées.

Dans le tableau comparatif ci-contre nous donnons les principales dimensions et proportions respectives des deux spécimens observés entiers à Joal, les principales dimensions en mm et les proportions en % de la longueur totale.

Les principales dimensions (en mm) et proportions (en % de la longueur totale de crâne), de la tête osseuse, de l'individu du 29 juin 1956 sont les suivantes:

	mm	%
Longueur totale du crâne. ....	485	100
Longueur du rostre. ....	300	61,85
Largeur de la base du rostre. ....	111	22,88
Largeur entre les angles préorbitaires du processus susorbitaire. ....	195	40,22
Largeur entre les angles postorbitaires du processus susorbitaire. ....	203	41,85
Largeur entre apophyses zygomatiques. ....	210	43,29
Largeur de la boîte crânienne entre les pariétaux. ....	170	35,05
Largeur maximum des prémaxillaires. ....	84	17,32
Longueur de la rangée dentaire de la mâchoire supérieure droite. ....	252	51,95
Longueur de la rangée dentaire de la mâchoire supérieure gauche. ....	251	51,75
Longueur de la rangée dentaire de la mâchoire inférieure droite. ....	240	49,48
Longueur de la rangée dentaire de la mâchoire inférieure gauche. ....	238	49,07
Longueur maximum de la mandibule. ....	410	84,53
Hauteur de la mandibule à l'apophyse coronéide. ....	88	18,14
Longueur de la symphyse. ....	94	19,38

(1) Les sillons que l'on remarque sur, et à la base du bec, sur les figures 1 et 2 sont en réalité des blessures faites par les filets à Requins dans lequel l'animal a été capturé.

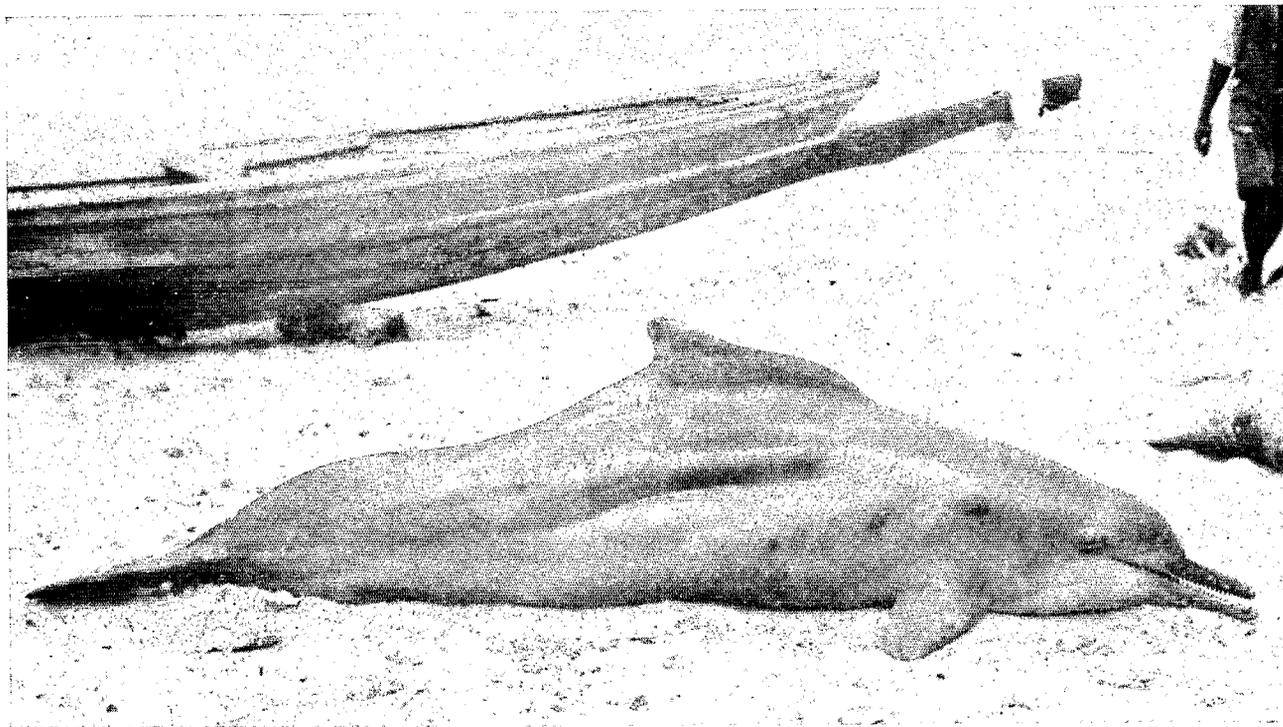


FIG. 2. — Même individu vu en entier de profil (Cliché F. Paraíso).

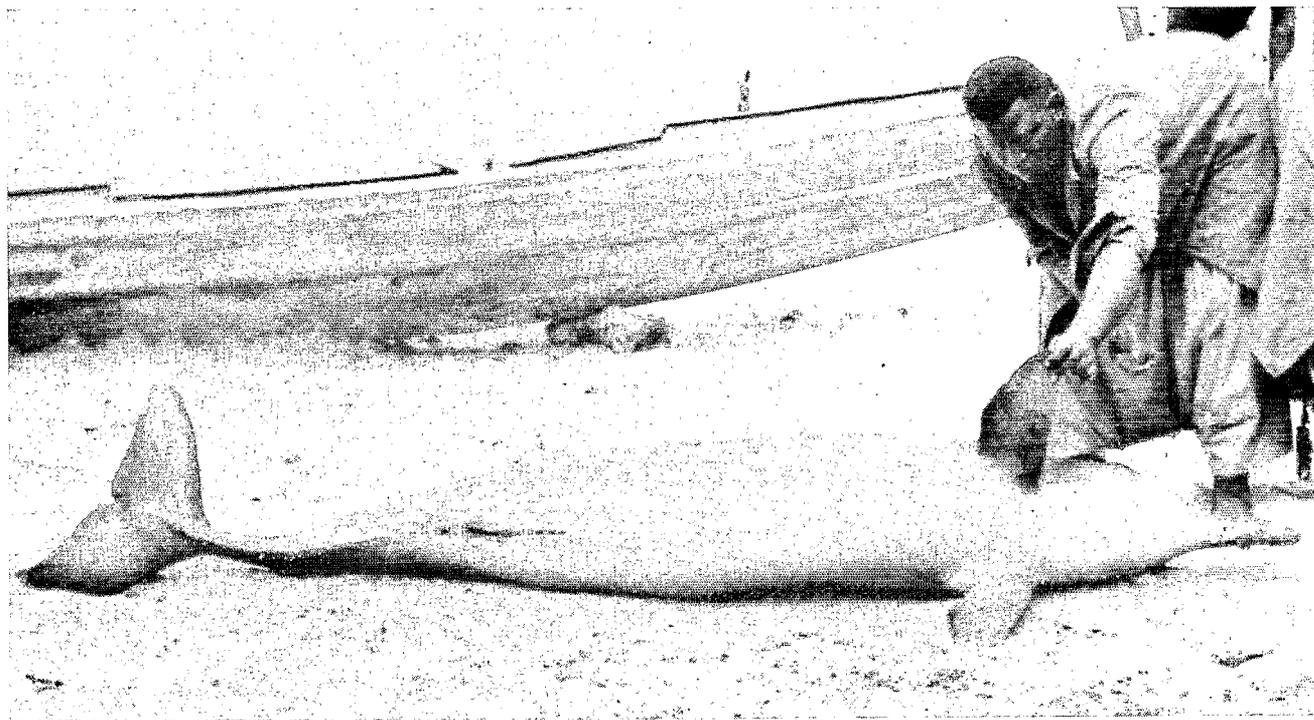


FIG. 3. — Même individu, vu en entier par la face ventrale (Cliché F. Paraiso).

Ce crâne présente en gros les caractéristiques de ceux des autres individus examinés. Néanmoins il existe des différences dues probablement à des questions de sexe et d'âge.

Celui de l'individu ci-dessus (mâle probablement âgé), présente entre autres particularités des crêtes post-frontales et pariétales très développées qui n'existent pas chez les autres spécimens plus petits actuellement en collection à Gorée (celui de la femelle capturée à Joal le 10 août 1955 et celui de M'Bour 1943, examiné par F. C. FRASER et dont le sexe n'était pas connu), qui appartenaient à des individus encore jeunes chez lesquels toutes les sutures du crâne étaient encore parfaitement apparentes.

Aucune remarque particulière n'est à faire concernant la forme du bord antérieur de l'évent.

\* \* \*

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR *SOTALIA TEUSZII*.

Deux autres individus ont depuis la rédaction de la note précédente été capturés, toujours à Joal et par le même procédé : filets à Requins.

14 juillet ♂ jeune — 1 m 865 — 70 kg, 500; dents....	$\frac{29-30}{27-26}$
18 août ♂ adulte — 2 m 400 — 141 g; dents.....	$\frac{30-30}{28-27}$

Les observations faites apportent de précieuses indications ; elles ont permis,

1<sup>o</sup> de confirmer :

a) que les narines ne présentent aucune sorte d'expansion cutanée ;

b) que les estomacs ne contenaient aucune trace d'éléments végétaux ;

c) mais uniquement des restes de poissons : écailles et cristallins.

2<sup>o</sup> de préciser que la base du bec est bien délimitée par un sillon court mais peu profond. Ce caractère n'était pas évident sur les spécimens examinés précédemment (sillon à peine marqué et base du bec blessée par les mailles du filet).

Les dimensions, et proportions du corps du seul jeune mâle ont pu être prises ; elles sont les suivantes :

Dimensions (en mm) et proportions en % de la longueur totale.

	mm	%
Longueur totale.....	1 865	100
— du bout du museau à la naissance de la queue.....	1 660	89,00
— du milieu de la base de l'aileton dorsal au milieu de la queue.....	900	48,25
Longueur du bec.....	110	5,89
Distance pré-oculaire.....	305	16,35
Du bout du museau au bord antérieur de l'évent :		
en ligne directe.....	305	16,35
— — — — — entre perpendiculaires....	285	15,38
Du bout du museau au bord antérieur de l'orifice génital.....	890	47,71
Du milieu de l'ouverture génitale au milieu de l'anus.....	80	4,29
Du bout du museau à l'origine des battoirs.....	480	25,73
Longueur d'un battoir.....	280	15,00
Hauteur verticale de l'aileton dorsal.....	175	9,44
Longueur de la base de cet aileton.....	530	28,45
Hauteur du pédoncule caudal en avant de l'insertion de la queue.....	135	7,23
Largeur maximum de la queue.....	480	25,73
Profondeur de l'encoche médiane de la queue....	45	2,45

En outre le nombre total des vertèbres a pu être compté : il était de : 52 (53 chez le spécimen observé le 10 août 1955) dont 7 cervicales (Atlas et Axis seules soudées).

La confirmation est aussi apportée, d'une part, que les « narines » de *Sotalia teuszii* ont une conformation identique à ce que l'on observe chez les Delphinidés en général et n'ont rien de comparable à des oreilles d'Hippopotames (ce qui en outre laisserait supposer un écartement de celles-ci) : (observations faites sur quatre individus frais), d'autre part que ces animaux sont ichthyophages (du moins les trois individus pris sur les côtes du Sénégal et dont le contenu stomacal s'est trouvé être positif).

Ceci s'ajoutant au fait que les 7 crânes étudiés provenant de spécimens sénégalais sont bien identiques à celui du type de l'espèce déposé au British Museum à Londres, permet de supposer que les indications données par KÜKENTHAL sont peut être le fait d'une confusion due au mélange accidentel d'observations

faites sur deux animaux différents capturés en même temps ; l'un étant *Sotalia teuszii*, l'autre étant un Lamantin (*Trichechus senegalensis*) !

Cette supposition est encore étayée par le fait que ces deux mammifères fréquentent les mêmes régions et ont été observés ensemble. Il est même arrivé à Joal (29 juin 1956) qu'un individu de *Sotalia* ait été capturé en même temps qu'un Lamantin, dans le même « filet à Requin ».

Nous ajouterons enfin que tous les estomacs de Lamantins pris en mer, entre Joal et l'embouchure du Saloum, et dont l'inventaire a pu être fait contenaient des plantules de Palétuviers (deux individus ne contenaient d'ailleurs pas trace d'autres végétaux).

---